

COMMUNIQUÉ



LES PRODUCTEURS DE
POMMES DU QUÉBEC

Agents autorisés
Membres du conseil d'administration des PPQ
Association des emballeurs de pommes du Québec
M^{me} Sophie Perreault, AQDFL
M. Antoine Dionne, coordonnateur Table filière pomme

Représentants des chaînes
Loblaws, Provigo, Maxi et Maxi & Cie
Metro
Sobey's
M. Yvon Laurin, Ass. Prop. des fruiteries du Québec

17 septembre 2015

PROGRAMME D'ASSURANCE QUALITÉ

Les inspecteurs de Gestion Qualiterra ont débuté les inspections le 2 septembre dernier. Voici quelques éléments que vous devez savoir :

Rappel des procédures

- Les inspecteurs de Gestion Qualiterra peuvent inspecter tous les lots de pommes du Québec emballées qui sont n'importe où sur les lieux de l'agent autorisé, que le poste soit en activité d'emballage ou non, **SEULES LES POMMES CLAIREMENT IDENTIFIÉES ET EMBALLÉES POUR UN MARCHÉ ÉTRANGER SONT EXEMPTES D'UNE INSPECTION**;
- Les tables d'échantillonnage tiennent compte de la grosseur du lot et sont valables pour un petit comme pour un gros lot;
- Les retours de marchandises doivent être bien identifiés **AVANT** que l'inspecteur ne procède à la prise d'échantillons. Une fois le lot échantillonné et inspecté, il sera **TROP TARD** pour déterminer que le lot était finalement un retour de magasin. Encore cette année, les inspecteurs de Gestion Qualiterra prendront note des quantités de pommes retournées et mises de côté ex. : retours de magasin. Les quantités estimées par variété, par format et date d'emballage seront inscrites au rapport dans la section *commentaire*. Ces pommes ne sont pas inspectées lors de la première inspection, mais le seront lors des suivantes;
- Une fois qu'un lot a été inspecté, il sera impossible d'éliminer les résultats de l'inspection alléguant que le lot sera détourné vers la transformation;
- Les inspecteurs réalisent les inspections selon les journées et heures précisées dans les conventions. Si au moment où l'inspecteur arrive au poste celui-ci n'est pas en service, l'inspecteur tentera de rejoindre un responsable du poste. Jusqu'à trois numéros de téléphone seront essayés. Les numéros de téléphone doivent être fournis par chacun des agents autorisés, soit par télécopieur (450 679.5595) ou par courriel à Ysabelle Bergeron : ybergeron@qualiterra.ca de Gestion Qualiterra, et ce en début de saison. Advenant l'omission de fournir les numéros de téléphone, les inspecteurs de Gestion Qualiterra utiliseront les numéros de l'année antérieure. Un délai de 30 minutes sera accordé à l'emballeur pour se déplacer et venir ouvrir le poste pour l'inspection. Si personne ne peut être rejoint ou que la personne ne veut pas se déplacer pour ouvrir à l'inspecteur, 15 points de démerite seront assignés, comme prévu à l'Annexe C, de la Convention;
- Des inspections portant uniquement sur la fermeté seront aussi réalisées;
- La **date d'emballage** doit être sur les caisses en jours juliens (**Article 6.12 de la Convention**);

Critères de qualité en vigueur pour ce début de saison 2015-2016:

Critères de qualité		En bennes à la réception au poste d'emballage avant classement	Après emballage
		2015	2015
Fermeté des pommes	McIntosh – Cortland et autres tardives	12.5 lb	12 lb
	Spartan – Empire	13.5 lb	13 lb
Calibre	Calibre minimum **	2 ½ pouces	2 ½ pouces
	Calibre de la Pompouce	2 ¼ à 2 ½ pouces	2 ¼ à 2 ½ pouces

**** sauf pour la variété Honeycrisp, calibre minimum 2 ¾ pouces**

Les contenants de pommes destinés aux CPE et/ou garderies doivent ABSOLUMENT avoir l'autocollant Pompouce. Si vous n'avez pas commandé vos autocollants l'année dernière, vous pouvez vous en procurer auprès de l'AEPQ au 450 991-1005 ou par courriel : jocelyne@emballeursdepommes.com. SI LES CONTENANTS NE SONT PAS IDENTIFIÉS, ILS SERONT INSPECTÉS SUR LA BASE DU CALIBRE MINIMAL À 2 ½ POUCES.

PROTOCOLE D'INSPECTION DES CONTENANTS D'EMBALLAGES

- Les normes relatives à la protection des pommes et à l'amélioration de l'emballage ont été acceptées par le comité de gestion. Une modification à la Convention de mise en marché sera apportée et une demande d'homologation sera faite auprès de la RMAAQ. Par la suite, les contenants seront inspectés pour la saison de commercialisation 2015-2016 sur la base de cette entente. Suite à l'homologation de la norme, les emballeurs n'ayant pas de contenant répondant à la norme seront avertis lors de la première visite et après, ils perdront 5 points de démerite par visite s'il y a récurrence.
- Les boîtes utilisées doivent être suffisamment rigides pour être empilées au moins 6 de haut sur les palettes sans subir de déformation :
(Info : empiler les deux ou trois premières rangées coin sur coin)

Capacité minimale	=	ECT	=	Edge Crush Test
○ Boîtes télescopiques		29 ECT minimum (LB/ pouce linéaire)		
○ Boîtes simples		40 ECT au pouce (LB/ pouce linéaire)		
○ Boîtes à double paroi		42 ECT au pouce (LB/ pouce linéaire)		

TOUTES LES SORTES DE BOÎTES :

- La largeur des sacs doit être adaptée au calibre des pommes pour éviter que les pommes soient comprimées lors de l'emballage.
- Les plateaux utilisés doivent être adaptés au calibre des pommes emballées.

BOÎTES DE CARTON :

- Les boîtes doivent être adaptées au format de pommes emballées :
 - Les côtés de la boîte ne doivent pas subir de déformation (boîte suffisamment grande).
 - Les rabats de fermeture de la boîte doivent se toucher lorsque la boîte est fermée.
 - Il ne doit pas y avoir d'espace libre important autour des sacs
- Lorsque les sacs de pommes sont placés en position horizontale dans les boîtes de carton, une protection doit être placée entre les rangées de sacs.
- Un couvercle alvéolé (tray) ou foam 1/8" doit être placé au-dessus du plateau supérieur.

BOÎTES DE PLASTIQUES :

- On doit utiliser une protection dans le fonds de la boîte et entre les rangées de sacs.
- Un couvercle alvéolé (tray) ou foam 1/8" doit être placé au-dessus du plateau supérieur comme pour le carton et en plus, sur un des côtés, dû à la forme conique de la boîte.

LISTE DES AGENTS AUTORISÉS AU 17 septembre 2015

Vous trouverez avec ce communiqué une nouvelle liste d'agents autorisés en date du 17 septembre 2015.

Codaphone : 450 679.0530 poste 8671 ou 450 679.4265

Daniel Ruel, agr.
Fédération des producteurs de pommes du Québec

Année de commercialisation 2015-2016
Agents autorisés (Producteur – Emballeur)

9050-3665 Québec inc. (Guertin & Alix) 431, rang de la Montagne Rougemont Qc J0L 1M0 450 464-5092	La Fruiteraie inc. 501, rue Principale Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-3842	Fruits et Légumes RG inc. 29, Lamartine Est St-Eugène Qc G0R 1X0 418 247-5478	Maison de la pomme de Frelighsburg inc. 32, route 237 Frelighsburg Qc J0J 1C0 450 298-5275	Pomi inc. 825, Rang Welsh Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2267	Verger Bleuetière 235 (Karl Roy) 5, route 235 Ange-Gardien Qc J0E 1E0 450 293-6115
Verger des Bois-Francis inc. 304, route 116 est Princeville Qc G6L 4K6 819 364-5783	Verger Maia inc. 2530, rue Principale St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 623-0927	Verger Roger Côté inc. 785, rue Principale Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2997	Verger Rouge Pomme inc. 1299, rang Double Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2029	Vergers Archambault SENC 1140, rang Papineau St-Paul d'Abbotsford Qc J0E 1A0 450 379-5838	Vergers Cataphard & Fils inc. 1802, rue Principale St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 623-6783
Vergers Lamarche inc 175, Montée du Village St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 623-0695	Vergers Rémillard inc. (Le) 3185, chemin Lemieux Franklin-Centre Qc J0S 1E0 450 826-3751	Vergers St-Denis et fils SENC 926, montée du village St-Joseph du lac Qc J0N 1M0 450 623-0619			

Agents autorisés (Emballeur)

Jean-Yves Boileau & Fils (2006) inc. 355, route 202 Havelock Qc J0S 2C0 450 826-4222	Naturpac inc. 105, de la Pommeraie St-Joseph du Lac Qc J0N 1M0 450 473-3750	Verger Paul Jodoin Inc. 3333, rang du Cordon St-Jean Baptiste Qc J0E 1A0 450 467-4744	Vergers St-Paul inc. 195, rue Principale St-Paul d'Abbotsford Qc J0E 1A0 450 379-9769
---	--	--	--

Agents autorisés (Producteur qui emballe seulement sa production)

9094-0875 Qc inc. (Adnan Saab) 2650, boul Gouin O. Montréal Qc H3M 1B4 514 322-5755	Ferme Fernand Drouin 4606, chemin Royal Ste-Famille G0A 3P0 418 829-2501	Fermes Pommix SENC (Les) 1288, rue Principale St-Joseph-du-Lac Qc J0N 1M0 450 623-0861	J + L Faille SENC 2635, route 202 Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2456	Leclerc Agriculture 91, rue de Rotterdam St-Augustin-de-Desmaures Qc G3A 1T1 418 878-4790	Polyculture Plante (1987) inc. 20, chemin du Bout de l'Îles St-Pétronille Qc G0A 4C0 418 828-1459
Verger Gaudreau (Francis Gaudreau) 1304, Bellevue O., Cap-St-Ignace Qc G0R 1H0 418 246-5607					

En date du 17 septembre 2015

Année de commercialisation 2015-2016

Agents autorisés (Acheteur)

9054-2291 Québec inc. (Francis Lavoie) 120, rang de la Montagne Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-3894	Abbaye de St-Benoit du Lac 1, rue Principale St-Benoit du Lac Qc J0B 2M0 819 843-4080	A. Lassonde inc. 170, 5 ^e avenue Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-4926	Biscuits Leclerc 91, rue de Rotterdam Saint-Augustin Qc G3A 1T1 418 878-4790	Christopher Hatch 2835, Tomofobia road Ogden, Qc J0B 3E3 819 876-2198	Courtage Blair Itée. 1500, route 202 Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2512
Domaine Pinnacle inc. 291, rue Minier Cowansville, Qc J2K 3Y6 450 263-5835	Entreprises Ser-Ber enr. 6707, rang 5 Beaulac-Garthby Qc G0Y 1B0 418 449-1558	Ferme CMJI Robert 1105, Petite Caroline Rougemont, Qc J0L 1M0 450 469-3090	Jacques Brisebois 8856, rang de la Fresnière Mirabel Qc J7N 2R9 450 258-2579	Vergers de la Colline 348, rue Principale Ste-Cécile de Miton Qc J0E 2C0 450 378-3484	Pommes MA-GIC inc. 293, rang de la Montagne Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-2604
Pommes Philip Cassidy inc. 4490, rue Ontario E., Montréal Qc H1V 1K7 450 947-1162	Vergers du Minot inc. 376, chemin Covey Hill Hemmingford Qc J0L 1H0 450 247-3111	Vergers du Monastère inc. 1105, Petite Caroline Rougemont Qc J0L 1M0 450 469-3153	Vergers Leahy inc. (Les) 1772, route 209 Franklin Centre Qc J0S 1E0 450 827-2544	Vergers Richard Husereau inc. (Les) 215, rang Ste-Sophie Oka Qc J0N 1E0 450 479-6609	Vergers Thomson inc. 460, de la Montagne St-Paul d'Abbotsford, Qc J0E 1A0 450 379-2020

Regroupements régionaux

Maison de la pomme de Frelighsburg inc. 32, route 237 Frelighsburg Qc J0E 2C0 450 298-5275	Pomico inc. 348, rue Principale Ste-Cécile de Milton Qc J0E 2C0 450 378-3484
---	---

En date du 17 septembre 2015